

Cet Arrêt est prononcé en public, sur un grand Theatre, élevé dans une Place publique, où les prisonniers sont amenés; on connoît, par leurs habillemens, à quoi ils sont condamnez; ceux qui sont reconnus innocens, (dont le nombre est toujours le plus petit,) sont néanmoins condamnez à une amande, qui monte quelque fois audelà de tout leur bien; cette amande est au profit des Inquisiteurs qui ne prétendent pas que la justice doive se rendre aux dépens des Juges; ceux là paroissent les premiers sur le Theatre, avec leur habit ordinaire.

⁂ *Differens
suplices.*

Ceux qui viennent avec un justaucorps jaune sans manche, sur lequel on a attaché un *San-Benito*, chargé d'une croix rouge de S. André, ont la vie sauve en perdant tout leur bien, qui grossit celui de la *sainte Inquisition*.

Ceux qui sur leur Scapulaire jaune outre le *San-Benito*, portent des flammes renversées, faites ou représentées avec de la serge rouge, dénottent ceux qui avoient mérité la mort, & à qui le Tribunal a fait grace de la vie, sous condition de la perte de tous leurs biens, & d'être brûlez s'ils viennent à prevariquer de nouveau dans la foi.

Il y en a d'une quatrième sorte, qu'on accuse d'avoir Judaïsé, & il suffit pour en être convaincu de n'avoir pas rendu le culte, le respect & la veneration que les Espagnols & les Portugais rendent ordinairement aux Statués ou représentations des Saints & autres objets de dévotions. Ces malheureux criminels portent sur leur *San-Benito*, attaché sur leur Dalmatique ou Scapulaire jaune (qui est d'une espece de toile soufrée,) leur
portrait